

ANNEXE 1 : nomenclature des actes télétransmissibles entre la Préfecture de Moselle et

1. COMMANDE PUBLIQUE

1.1 Marchés publics

1.2 Délégations de service public

1.3 Conventions de mandat

1.4 Autres contrats

1.5 Transactions (protocole d'accord transactionnel)

1.6 Maîtrise d'œuvre

1.7 Actes spéciaux et divers

2. URBANISME

2.1 Documents d'urbanisme

2.2 Actes relatifs au droit d'occupation et d'utilisation des sols

2.3 Droit de préemption urbain

3. DOMAINE et PATRIMOINE

3.1 Acquisitions

3.2 Aliénations

3.3 Locations

3.4 Limites territoriales

3.5 Actes de gestion du domaine public

3.6 Actes de gestion du domaine privé

4. FONCTION PUBLIQUE

4.1 Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T

4.2 Personnels contractuels

4.3 Fonction publique hospitalière

4.4 Autres catégories de personnels

4.5 Régime indemnitaire

5. INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE

5.1 Election Exécutif

5.2 Fonctionnement des assemblées

5.3 Désignation des représentants

5.4 Délégation de fonctions

5.5 Délégation de signature

5.6 Exercice des mandats locaux

5.7 Intercommunalité

5.8 Décision d'ester en justice

6. LIBERTES PUBLIQUES et POUVOIRS DE POLICE

6.1 Police municipale

6.2 Pouvoirs du président du conseil général

6.3 Pouvoirs du président du conseil régional

6.4 Autres actes réglementaires

6.5 Actes pris au nom de l'Etat

7. FINANCES LOCALES

7.1 Décisions budgétaires (B.P., D.M., C.A. ...)

7.2 Fiscalité

7.3 Emprunts

7.4 Interventions économiques en faveur des entreprises

7.5 Subventions

7.6 Contributions budgétaires

7.7 Avances

7.8 Fonds de concours

7.9 Prise de participation (SEM, etc.)

7.10 Divers

8. DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

8.1 Enseignement

8.2 Aide sociale

8.3 Voirie

8.4 Aménagement du territoire

8.5 Politique de la ville, habitat, logement

8.6 Emploi, formation professionnelle

8.7 Transports

8.8 Environnement

8.9 Culture

9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

9.1 Autres domaines de compétences des communes

9.2 Autres domaines de compétences des départements

9.3 Autres domaines de compétences des régions

9.4 Vœux et motions